

## Demande de services

Numéro(s) de police : \_\_\_\_\_

Veillez indiquer le ou les changements demandés et remplir les sections pertinentes.

TYPE DE SERVICE (SÉLECTIONNER TOUT CE QUI S'APPLIQUE)	DIRECTIVES	RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS
<b>Réduire la somme assurée, le capital assuré ou la prestation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remplir les sections 1 et 2</li> <li>Signer à la section 12</li> </ul>	Pour les polices d'assurance vie universelle, des frais de rachat peuvent s'appliquer.
<b>Annuler un avenant ou une couverture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remplir les sections 1 et 3</li> <li>Signer à la section 12</li> </ul>	Pour les polices d'assurance vie universelle, des frais de rachat peuvent s'appliquer.
<b>Exercer l'option de substitution de la Temporaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remplir les sections 1 et 4</li> <li>Signer à la section 12</li> </ul>	Le changement prend effet à l'anniversaire mensuel de la police le plus proche de la date de réception de la demande au siège social d'ivari.
<b>Faire un retrait à même la valeur de ma police</b> <i>Cette transaction peut avoir des incidences fiscales.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remplir les sections 1, 5a et 7</li> <li>Signer à la section 12</li> <li>Indiquer votre NAS à la section 1</li> </ul>	Veillez sélectionner <b>une</b> option de rachat partiel. Veillez préciser le mode de versement à la section 7.
<b>Résilier ou racheter ma police</b> <i>Cette transaction peut avoir des incidences fiscales.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remplir les sections 1, 5b et 7</li> <li>Signer à la section 12</li> <li>Indiquer votre NAS à la section 1</li> </ul>	Veillez préciser le mode de versement à la section 7.
<b>Obtenir une avance (prêt) sur la valeur de ma police</b> <i>Cette transaction peut avoir des incidences fiscales.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remplir les sections 1, 6 et 7</li> <li>Signer à la section 12</li> <li>Indiquer votre NAS à la section 1</li> </ul>	Veillez sélectionner <b>un</b> type d'avance. Veillez préciser le mode de versement à la section 7.
<b>Établir un programme de remboursement de l'avance sur ma police</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remplir les sections 1 et 8</li> <li>Signer à la section 12</li> </ul>	
<b>Demander le fractionnement ou la séparation de la police</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remplir les sections 1 et 9</li> <li>Signer à la section 12</li> <li>Remplir le formulaire <b>Débit préautorisé (DPA) pour les produits d'assurance (PS375FR)</b>.</li> <li>Remplir les formulaires <b>Avis de transfert de propriété pour les produits d'assurance (PS371FR)</b> et <b>Changement de bénéficiaire (PS367FR)</b>, le cas échéant.</li> </ul>	<p><b>La propriété de la police NE changera PAS si le formulaire <i>Avis de transfert de propriété pour les produits d'assurance (PS371FR)</i> n'est pas soumis. Assurez-vous de déterminer le ou les propriétaires des nouvelles polices et des polices en vigueur.</b></p> <p><i>L'option de fractionnement ou de séparation n'est pas offerte au titre de toutes les polices (veuillez consulter les dispositions de votre contrat).</i></p> <p>Des frais d'administration de <b>50 \$</b> sont payables pour CHAQUE nouvelle police établie, sauf dans le cas des anciens contrats NN.</p>
<b>Mettre à jour ou corriger mon nom</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remplir les sections 1 et 10</li> <li>Signer à la section 12</li> </ul>	Vos nouvelle et ancienne signatures sont requises à la section 10 aux fins de vérification.
Sélectionner une option : <b>Demander un duplicata de police</b> <b>Demander un sommaire de la couverture (sans frais), non disponible pour les produits d'assurance vie universelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remplir les sections 1 et 11</li> <li>Signer à la section 12</li> </ul>	Des frais de <b>50 \$</b> sont exigés sauf indication contraire. Voir la section 11 pour plus de détails sur les frais.  <b>Un sommaire de la couverture est disponible sans frais et comprend des détails comme le montant du capital assuré, les bénéficiaires, les dates d'expiration, etc.</b>

## Section 1 Coordonnées du ou des propriétaires de police (remplir au complet)

Numéro(s) de police : \_\_\_\_\_

Nom de la personne assurée (s'il s'agit d'un changement de nom, veuillez indiquer l'ancien nom et remplir la section 10.)

Nom du propriétaire 1	NAS du propriétaire 1	<b>Le numéro d'assurance sociale (NAS) est exigé aux fins de déclaration d'impôt si la demande vise un retrait, une avance ou tout autre type de rachat.</b>
Nom du propriétaire 2	NAS du propriétaire 2	
Numéro de téléphone du propriétaire 1 (résidence/bureau)	Cellulaire	
Numéro de téléphone du propriétaire 2 (résidence/bureau)	Cellulaire	
Courriel du propriétaire 1*	Courriel du propriétaire 2*	

Adresse résidentielle actuelle du propriétaire (numéro et rue) (Si vous devez fournir une case postale et une adresse de livraison générale, vous devez fournir votre adresse résidentielle ci-dessous) App.

Ville	Province	Code postal	Pays
-------	----------	-------------	------

Adresse résidentielle du propriétaire (Si elle est différente de l'adresse postale, veuillez indiquer l'adresse du lieu physique où vous vivez ou de votre principal lieu d'affaires.) App.

Ville	Province	Code postal	Pays
-------	----------	-------------	------

### \*Consentement du ou des propriétaires à recevoir des communications promotionnelles

Je consens/Nous consentons à recevoir des communications promotionnelles d'ivari par courriel, par message texte ou par toute autre voie électronique et je l'autorise/nous l'autorisons à communiquer mes/nos renseignements personnels (à l'exception des renseignements d'ordre médical ou financier) aux tiers prestataires des services de marketing.

**Propriétaire 1 :** Oui Non **Propriétaire 2 :** Oui Non

Je reconnais/Nous reconnaissons que je peux/nous pouvons retirer mon/notre consentement en tout temps en communiquant avec ivari comme suit :

C.P. 4241, Station A  
 Toronto (Ontario) M5W 5R3  
 Téléphone : 1-800-846-5970

**conversation@ivari.ca**  
**ivari.ca**

## Section 2 Réduction de la somme assurée, du capital assuré ou de la prestation

**SI LE CLIENT RÉSILIE L'INTÉGRALITÉ DE LA POLICE, REMPLIR LA SECTION 5 b).**

Sur la tête de \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ \$ à \_\_\_\_\_ \$

Sur la tête de \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ \$ à \_\_\_\_\_ \$

Changer le montant de la prime périodique projetée/du dépôt à \_\_\_\_\_ \$ **Nota :** Sous réserve du minimum fixé pour le régime.

Le changement prend effet à l'anniversaire mensuel de la police le plus proche de la date de réception de la demande au siège social d'ivari. Pendant la période des frais de rachat, une pénalité ou des frais de rachat seront prélevés sur la valeur du fonds de la police. Cette réduction de la couverture peut également avoir une incidence sur le taux de prime de votre police et/ou sur tout rabais s'y appliquant.

### Section 3 Annulation d'un avenant ou d'une couverture

**SI LE CLIENT RÉSILIE L'INTÉGRALITÉ DE LA POLICE, REMPLIR LA SECTION 5 b).**

Régime \_\_\_\_\_ Sur la tête de \_\_\_\_\_

Régime \_\_\_\_\_ Sur la tête de \_\_\_\_\_

Changer le montant de la prime périodique projetée/du dépôt à \_\_\_\_\_ \$

**Nota :** Doit satisfaire au montant minimum prévu par le régime.

Le changement prend effet à l'anniversaire mensuel de la police le plus proche de la date de réception de la demande au siège social d'ivari. Pendant la période des frais de rachat, une pénalité ou des frais de rachat peuvent être prélevés sur la valeur du fonds de votre police. L'annulation d'un avenant ou d'une couverture peut également avoir une incidence sur le taux de prime de votre police et/ou sur tout rabais s'y appliquant.

### Section 4 Programme de substitution de la Temporaire

J'aimerais/Nous aimerions substituer la Temporaire 10 par une		Temporaire 20	Temporaire 30		
Personne assurée	Capital assuré**	Police de base	ou	Avenant	Numéro de la couverture
_____	_____	\$			_____
_____	_____	\$			_____
_____	_____	\$			_____

Le changement prend effet à l'anniversaire mensuel de la police le plus proche de la date de réception de la demande au siège social d'ivari.

\*\*Toutes les couvertures sont sous réserve du capital assuré et de la prime minimums fixés pour le régime.

### Section 5 Rachat

**À l'attention des propriétaires de police qui ne sont pas résidents du Canada :** Si vous demandez un rachat, un retrait ou une avance, ivari vous contactera pour obtenir votre autorisation écrite pour procéder à l'examen approprié et, dans certains cas, retenir et verser le montant de la retenue à la source. Si vous souhaitez que l'on communique avec vous par courriel, veuillez indiquer votre adresse électronique ci-dessous :

\_\_\_\_\_

Pour des détails sur les retenues potentielles d'impôt, veuillez nous écrire à [conversation@ivari.ca](mailto:conversation@ivari.ca).

**FOURNIR LES DÉTAILS DU VERSEMENT À LA SECTION 7.**

**a) Rachat partiel :**

Rachat partiel de \_\_\_\_\_ \$ net brut (l'option par défaut sera « net » si aucune option n'est sélectionnée)

Rachat partiel maximum

Rachat maximum moins le solde des frais liés au coût d'assurance selon le mode de facturation

Rachat partiel de 10 % sans frais (référez-vous au contrat pour le coût et les modalités)

Les fonds doivent être retirés du compte : enregistré non enregistré

**Si la police a été établie avec un capital-décès uniforme, le capital assuré sera réduit selon le montant brut du retrait partiel.**

**Si la police compte plus d'une couverture d'assurance vie universelle, la réduction du capital assuré se fera proportionnellement conformément aux modalités du contrat.**

**b) Rachat intégral (résiliation de la police) :**

Rachat intégral/résiliation de la police

Des frais de rachat peuvent s'appliquer pendant la période des frais de rachat et/ou des frais de rajustement selon la valeur marchande si les fonds se trouvent dans un compte à durée fixe.

## Section 6 Avance (prêt) sur police

### FOURNIR LES DÉTAILS DU VERSEMENT À LA SECTION 7.

Je demande/Nous demandons une avance conformément aux dispositions de la police.

Type d'avance : **Cochez une option. Nota : Si vous détenez déjà une avance, le type d'avance sera par défaut le même.**

Avance liée à l'option d'intérêt à taux fixe/Avance liée à l'option de placement à taux fixe

Avance standard (ne s'applique qu'à certaines polices, reportez-vous à votre contrat)

Montant de l'avance demandé : \_\_\_\_\_ \$      Montant maximum disponible  
Montant maximum au titre de la Stratégie des avances pour placement

*Si l'avance est demandée dans le cadre d'un concept de planification financière qui prévoit la déductibilité des intérêts, nous vous recommandons de consulter votre conseiller financier indépendant pour vous assurer que l'avance sélectionnée cadre bien avec les objectifs de votre plan.*

Le **Formulaire d'affectation (PS425FR)** est requis lorsque le capital est investi dans des fonds qui ne permettent pas les avances. Veuillez consulter le contrat pour les détails.

## Section 7 Mode de versement du montant du rachat, du retrait ou de l'avance

Sélectionnez le mode de paiement : Dépôt direct dans votre compte bancaire. Choisissez l'**une** des deux options suivantes :

Utiliser les renseignements bancaires déjà inscrits au dossier. Il s'agit du mode de paiement le plus rapide et le plus efficace. (Le payeur doit être le propriétaire, sans quoi un chèque est envoyé par la poste à ce dernier.)

Utiliser les renseignements bancaires sur le chèque ANNULÉ ci-joint (le nom du propriétaire doit être préimprimé sur le chèque annulé). Si, au lieu du chèque, vous soumettez une lettre ou un formulaire de dépôt direct de votre institution financière, assurez-vous que le document porte le sceau de votre banque, sinon un chèque est envoyé par la poste au propriétaire.

**Si de nouvelles coordonnées bancaires sont reçues directement du propriétaire de la police, celles-ci doivent être confirmées par le conseiller. Reportez-vous à la section Renseignements sur le distributeur/conseiller à la dernière page.**

Envoi du chèque par la poste au propriétaire

Envoi du chèque par la poste au distributeur

Envoi du chèque par la poste au conseiller (signature du propriétaire : \_\_\_\_\_)

## Section 8 Remboursement de l'avance sur police

Tout remboursement au titre de l'avance sur police doit être clairement indiqué comme tel, sinon il sera considéré un paiement de prime.

Ci-joint un remboursement au titre de l'avance de : \_\_\_\_\_ \$

Je souhaite verser mensuellement une somme de \_\_\_\_\_ \$ pour le remboursement de mon avance. Je comprends que ce montant sera ajouté à la déduction mensuelle correspondant à ma prime d'assurance. (Disponible seulement si vous payez présentement vos primes par débit préautorisé [DPA]).

## Section 9 Fractionnement ou séparation de la police

Je demande/Nous demandons le fractionnement ou la séparation de la couverture ou de la personne assurée de la police initiale.

Veuillez indiquer la couverture ou la personne assurée devant faire l'objet d'un fractionnement ou d'une séparation pour établir une nouvelle police : \_\_\_\_\_

**Nota :** L'option de fractionnement ou de séparation n'est pas offerte au titre de toutes les polices. Veuillez consulter les dispositions de votre contrat.

Des **frais d'administration de 50 \$** sont payables pour CHAQUE nouvelle police établie, sauf dans le cas des anciennes polices NN.

Chèque ci-joint

Frais payables par retrait unique du compte bancaire inscrit au dossier.

Frais payables par retrait unique en utilisant le nouveau chèque annulé ci-joint.

**Nota :** Les frais ne peuvent être prélevés sur la valeur du fonds de la police.

**Section 9 Fractionnement ou séparation de la police (suite)**

Examinez le tableau ci-dessous, répondez aux questions de la colonne A et remplissez les formulaires appropriés selon les instructions. (Voir aussi les notes supplémentaires qui suivent le tableau.)

A. RÉPONDRE À CHACUNE DES QUESTIONS CI-DESSOUS :	B. POUR LA POLICE EN VIGUEUR :	C. POUR LA NOUVELLE POLICE :	D. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS :
<p><b>Païement par débit préautorisé :</b></p> <p>Désirez-vous mettre à jour les coordonnées bancaires au titre de la police en vigueur?</p> <p>Oui Non</p> <p>Dans l'affirmative, reportez-vous à la colonne B.</p> <p>Désirez-vous changer les coordonnées bancaires au titre de la nouvelle police?</p> <p>Oui Non</p> <p>Dans l'affirmative, reportez-vous à la colonne C.</p>	<p>Remplir le formulaire <b>Débit préautorisé (DPA) pour les produits d'assurance (PS375FR)</b>, joindre un chèque ANNULÉ et soumettre avec la présente demande.</p>	<p>Remplir un formulaire <b>distinct Débit préautorisé (DPA) pour les produits d'assurance (PS375FR)</b>, joindre un chèque ANNULÉ et soumettre avec la présente demande.*</p>	<p>Si le formulaire n'est pas soumis, les renseignements sur le payeur et les coordonnées bancaires de la police en vigueur sont utilisés pour la nouvelle police.</p>
<p><b>Propriété de la police :</b></p> <p>Vous devez indiquer qui sera le propriétaire de la police en vigueur et de la nouvelle police. Sinon, la propriété demeure la même que pour la police en vigueur.</p> <p>Désirez-vous changer le propriétaire de la police en vigueur?</p> <p>Oui Non</p> <p>Dans l'affirmative, reportez-vous à la colonne B.</p> <p>Désirez-vous changer le propriétaire de la nouvelle police?</p> <p>Oui Non</p> <p>Dans l'affirmative, reportez-vous à la colonne C.</p>	<p>Remplir le formulaire <b>Avis de transfert de propriété pour les produits d'assurance (PS371FR)</b> pour changer la propriété et le soumettre avec la présente demande.*</p> <p>Tout formulaire de transfert de propriété doit être signé par TOUS les propriétaires de la police (initiale) en vigueur.</p>	<p>Remplir un formulaire <b>distinct Avis de transfert de propriété pour les produits d'assurance (PS371FR)</b> pour changer la propriété et le soumettre avec la présente demande.*</p> <p>Tout formulaire de transfert de propriété doit être signé par TOUS les propriétaires de la police (initiale) en vigueur.</p>	<p>Si le formulaire n'est pas soumis, le ou les propriétaires de la police en vigueur deviennent les propriétaires de la nouvelle police.</p> <p>Le nouveau propriétaire doit aussi remplir un nouveau formulaire <b>Changement de bénéficiaire (PS367FR)</b>. Voir la section Bénéficiaires ci-dessous.</p>
<p><b>Bénéficiaires :</b></p> <p>Si vous changez la propriété de la nouvelle police, vous devez désigner un nouveau bénéficiaire. Reportez-vous à la colonne C.</p> <p>Désirez-vous changer le bénéficiaire de la police en vigueur?</p> <p>Oui Non</p> <p>Dans l'affirmative, reportez-vous à la colonne B.</p> <p>Dans la négative, la désignation de bénéficiaire existante demeure la même à moins qu'un transfert de propriété ne soit effectué.</p>	<p>Remplir le formulaire <b>Changement de bénéficiaire (PS367FR)</b> et le soumettre avec la nouvelle demande.</p>	<p>Remplir un formulaire <b>distinct Changement de bénéficiaire (PS367FR)</b> et le soumettre avec la présente demande.*</p>	<p>Le ou les <b>nouveaux</b> propriétaires doivent remplir un formulaire <b>distinct Changement de bénéficiaire (PS367FR)</b> pour la nouvelle police. Si ce formulaire n'est pas reçu, la demande de fractionnement ne peut être traitée.</p>

\* Si un nouveau numéro de police n'a pas été attribué, indiquez « nouvelle police ».

Si, dans le cadre d'une assurance conjointe payable au premier décès, l'un ou l'autre des coassurés fait l'objet d'une surprime, le processus de tarification s'appliquera à tous les coassurés surprimés. Veuillez remplir la **Demande de modification de police (LP386FR)**.

Si, dans le cadre d'une assurance conjointe payable au dernier décès, l'un ou l'autre des coassurés fait l'objet d'une surprime, le fractionnement de la police ne peut être effectué.

Le changement prend effet à l'anniversaire mensuel de la police le plus proche de la date de réception de la demande au siège social d'ivari.

Des frais de rachat peuvent s'appliquer pendant la période des frais de rachat si l'une des couvertures VU est résiliée ou réduite. Ce montant est prélevé sur la valeur du fonds de votre police. L'option de fractionnement ou de séparation peut également avoir une incidence sur le taux de prime de votre police et/ou sur tout rabais s'y appliquant.

## Section 10 Changement de nom

Veillez utiliser la présente section pour mettre à jour ou corriger un nom, par exemple, en raison d'un mariage, d'un changement de nom légal, etc. N'utilisez pas cette section pour désigner un nouveau propriétaire de police ou bénéficiaire.

Personne assurée    Propriétaire    Bénéficiaire    Payeur    Nouveau nom : \_\_\_\_\_

Raison (mariage, ordonnance de tribunal, etc.) : \_\_\_\_\_

Une copie du document attestant du changement de nom doit être soumise. Une fois ce changement de nom traité, ivari est autorisée à traiter toute transaction dans le cadre de la police en utilisant le nouveau nom de la personne ou de l'entité.

Toutes les polices ivari détenues sous votre nom seront mises à jour pour tenir compte de ce changement.

S'il s'agit d'une société, veuillez joindre les statuts ou la modification faisant état de la raison sociale. Veuillez fournir l'ancienne signature et la nouvelle signature ci-dessous.

\_\_\_\_\_  
Ancienne signature

\_\_\_\_\_  
Nouvelle signature

## Section 11 Demande d'un duplicata de police – Déclaration de perte et exonération de responsabilité

**Vous pouvez consulter les détails de votre police d'assurance en ligne grâce au portail Mon ivari\*. Inscrivez-vous dès aujourd'hui en vous rendant sur ivari.ca.**

\*Pour les polices établies depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1990.

Sélectionnez une option :

Je demande/Nous demandons un duplicata de police.

Je demande/Nous demandons un sommaire de la couverture sans frais.

(Non disponible pour les produits d'assurance vie universelle)

Frais de 50,00 \$ inclus    Oui    Non

**Nota : Si les frais de 50,00 \$ ne sont pas joints à la demande, aucun duplicata de police ne sera émis.\*\*\***

Sélectionnez la façon dont vous souhaitez recevoir le duplicata du contrat :

Envoyer le contrat par la poste au propriétaire

Envoyer le contrat par courrier électronique sécurisé à l'adresse de courriel indiquée à la section 1

Si aucune option n'est sélectionnée, ivari enverra le contrat par la poste au propriétaire.

Je demande à ivari d'émettre un duplicata de la police ou un sommaire de la couverture, étant donné que la police initiale est égarée ou détruite. À ma connaissance, sous réserve de ce qui est indiqué aux dossiers d'ivari, aucune autre personne ne revendique ou détient des intérêts dans la police, ni n'est en possession de celle-ci :

Aucune exception

Exceptions indiquées à la section Remarques. Le document de consentement et(ou) d'exonération de responsabilité doit être joint à la demande.

ivari fournit ce duplicata de police (« duplicata de police ») au propriétaire de la police en tant que service offert aux clients. En acceptant le duplicata de la police, le propriétaire de la police reconnaît que :

- le duplicata de la police ne remplace pas les modalités de la police initiale, y compris tout avenant ou toute modification qui y sont joints par ivari au moment de l'établissement ou par la suite (« police initiale »), et
- En cas de conflit ou de différence entre les modalités de la police initiale et du duplicata de la police, les modalités de la police initiale prévalent. En cas de litige concernant les modalités ou les garanties offertes dans le cadre de la police initiale, les documents commerciaux d'ivari sont déterminants.

\*\*\* Conformément à la loi, il n'y a aucuns frais pour une première demande de duplicata faite par un propriétaire résidant en Alberta, en Colombie Britannique, en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan.

---

## Déclaration relative au rachat ou au retrait partiel

---

Le versement du montant du rachat partiel aux termes de la police libère ivari de toute autre responsabilité à l'égard dudit montant.

Le versement du montant du rachat intégral aux termes de la police libère ivari de toutes ses obligations et responsabilités aux termes de la police et de tout document y afférent. La police est, par les présentes, résiliée.

Chacun des soussignés déclare qu'il ne fait l'objet d'aucune procédure de faillite, que ses biens ne font l'objet ni de cession aux créanciers ni de charge et que la police n'est pas grevée.

Aucune exception

Exceptions indiquées à la section Remarques. Le document de consentement et(ou) d'exonération de responsabilité doit être joint à la demande.

Si la police d'assurance est présentement cédée, la demande doit être signée par le cessionnaire ou accompagnée d'une preuve de libération acceptée par ivari. Si elle est faite par un représentant du propriétaire, la demande doit être accompagnée d'une copie notariée du testament homologué ou des lettres d'administration. Si la demande est soumise par le comité ou le tuteur du propriétaire, l'ordonnance du tribunal est exigée.

---

## Avis relatif à la collecte, l'utilisation et la divulgation des renseignements personnels

---

Les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire feront partie du dossier qu'ivari a ouvert et conserve à son siège social. Les renseignements dans votre dossier pourront être utilisés aux fins de la prestation de services à l'égard de votre police, de la conduite d'enquêtes et de l'analyse de toute demande de règlement. Vos renseignements personnels pourraient être communiqués à votre conseiller en assurance indépendant et aux agences générales déléguées, aux distributeurs et aux intermédiaires de marché et à leurs employés auxquels votre conseiller est associé, et aux réassureurs d'ivari aux fins déterminées ci-dessous. Le cas échéant, vos renseignements personnels peuvent être communiqués à vos bénéficiaires relativement à une demande de règlement.

Les renseignements recueillis dans la présente demande sont utilisés dans les buts suivants :

- Évaluation de votre demande d'assurance, prestation de services à l'égard de votre police, conduite d'enquêtes et analyse de toute demande de règlement.

Vous pouvez fournir votre numéro d'assurance sociale (NAS) dès maintenant pour éviter des retards. Il servira uniquement à la déclaration d'impôt et la tenue de dossiers. Votre NAS pourrait être exigé aux fins du traitement de certaines transactions demandées au titre d'une police d'assurance vie universelle. Sauf en ce qui concerne la déclaration d'impôt conformément à la législation fiscale, vous pouvez en tout temps retirer votre consentement à cet égard en contactant les **Services aux clients** d'ivari au numéro indiqué sur votre police.

ivari peut, de temps à autre, retenir les services de tierces parties (« tiers administrateurs ») pour l'aider à administrer les polices d'assurance. Ces tiers administrateurs n'utiliseront vos renseignements personnels que dans le cadre de la prestation de services à ivari.

Nous pourrions aussi faire appel à des tiers fournisseurs de services pour communiquer avec vous au sujet d'autres produits et services. Si nous faisons appel à un tiers fournisseur de services pour communiquer avec vous, nous ne lui communiquons que votre nom, vos coordonnées et votre couverture d'assurance actuelle. Nous ne divulguons aucun renseignement d'ordre médical ou financier.

Tous les tiers fournisseurs de services ont l'obligation d'assurer la confidentialité des renseignements personnels en conformité avec les pratiques d'ivari en matière de protection de la vie privée et de sécurité, avec les lois applicables et avec les besoins pour lesquels ces renseignements ont été recueillis.

Vos renseignements pourraient être utilisés, consignés et consultés de façon sécurisée dans d'autres pays selon les lois qui y sont applicables. Par exemple, les renseignements pourraient être divulgués en réponse à des demandes émanant de gouvernements, de tribunaux ou d'autorités chargés de l'application des lois de ces pays.

Nous avons élaboré des procédures pour protéger vos renseignements personnels. Toutefois, en cas d'accès, de divulgation ou d'utilisation non autorisés, vous pourriez faire face aux risques suivants : vol d'identité, détérioration de votre cote de crédit, perte financière, embarras ou atteinte à votre réputation. Si nous estimons que vous êtes exposé à un risque réel de préjudice grave, nous veillerons à ce que notre Bureau de la protection de la vie privée vous en informe et vous suggère des mesures pour vous en prémunir.

Sous réserve des exceptions prévues par les lois applicables, vous pouvez accéder à votre dossier et demander des rectifications à vos renseignements personnels en soumettant une demande écrite au :

**Responsable de la protection de la vie privée, ivari, C.P. 4241, Station A, Toronto (Ontario) M5W 5R3.**

Remarques (veuillez indiquer le numéro de la section)

Section 12 Signatures

**TOUS LES PROPRIÉTAIRES DOIVENT SIGNER.**

J'ai/Nous avons lu et je comprends/nous comprenons pleinement le contenu de l'Avis relatif à la collecte, l'utilisation et la divulgation des renseignements personnels comme mentionné ci-dessus et je consens/nous consentons à la collecte, l'utilisation et la divulgation par ivari et les sociétés qui y sont affiliées de mes/nos renseignements personnels aux fins déterminées dans cet avis.

Fait à (ville) \_\_\_\_\_ dans la province de \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
(JJ/MM/AAAA)

Signature du propriétaire de police (Nom et titre si le propriétaire est une entité) Signature du témoin Nom en caractères d'imprimerie

Signature du propriétaire de police (Nom et titre si le propriétaire est une entité) Signature du témoin Nom en caractères d'imprimerie

Signature du bénéficiaire privilégié/irrévocable Nom en caractères d'imprimerie (le cas échéant) Signature du témoin Nom en caractères d'imprimerie

Signature du cessionnaire Titre Nom en caractères d'imprimerie (nom et titre du signataire et sceau de la banque pour les institutions financières)

**Si le propriétaire est une entité, la signature, le nom et le titre des signataires autorisés, tels qu'indiqués dans les statuts, sont requis, ainsi que le nom légal au complet de l'entité.**

Renseignements sur le distributeur/conseiller

Bureau du distributeur/conseiller \_\_\_\_\_

Conseiller indépendant \_\_\_\_\_ Code \_\_\_\_\_

J'atteste, en tant que conseiller, que j'ai été témoin des signatures ci-dessus.

J'atteste, en tant que conseiller, que les nouvelles coordonnées bancaires jointes à la présente demande (section 7) ont été reçues par le propriétaire de la police.

Nom du conseiller en caractères d'imprimerie \_\_\_\_\_

Signature du conseiller \_\_\_\_\_



C.P. 4241, Station A, Toronto (Ontario) M5W 5R3 • Téléphone : 1-800-846-5970 • [ivari.ca](http://ivari.ca)



**Vous pouvez nous transmettre de manière instantanée et sécurisée vos formulaires remplis et signés en utilisant notre outil en ligne *Envoyer des documents* accessible sur [ivari.ca](http://ivari.ca).**